

Les freins au dépistage

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Test de dépistage tous les 2 ans,
de 50 à 74 ans.



SOMMAIRE

FREINS
PSYCHOLOGIQUES

FREINS SUR L'ORGANISATION
DU DÉPISTAGE

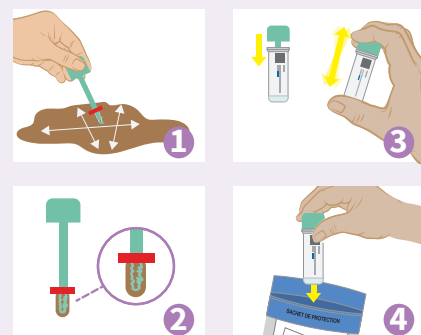
FREINS SUR LE MANQUE
DE SENSIBILISATION

FREINS PSYCHOLOGIQUES

Objection « Cela me gêne de devoir manipuler mes selles. »

Le test est simple et totalement indolore. Il est très hygiénique, il n'y a pas à manipuler directement les selles. Le prélèvement s'effectue grâce à une tige, à replacer dans un tube hermétique. Si la gêne persiste, le port de gants adaptés est recommandé lors de la prise de l'échantillon.

Réponse



Objection « J'ai peur d'avoir un résultat positif. »

Le résultat du test est négatif dans 96 % des cas. Et si le résultat est positif, cela signifie que du sang a été détecté dans les selles. Pour en identifier l'origine, le médecin prescrit une coloscopie. Les lésions détectées sont majoritairement sans gravité (stade de polypes) et sont traitées rapidement pour que le cancer soit évité (la coloscopie ne révèle un cancer que dans 8 % des cas).

Réponse

Objection « J'ai peur de la coloscopie. »

> Réponse

La coloscopie est réalisée uniquement si le résultat du test est positif. Elle est effectuée par un gastro-entérologue, sous anesthésie générale, sans douleur pour le patient. Elle constitue l'examen de référence pour visualiser l'intérieur de l'intestin.

Objection « Je ne veux pas d'une poche. »

> Réponse

Une stomie ou une poche est envisagée pour les cancers diagnostiqués à un stade très avancé. En général, elle fait suite à une opération et peut être temporaire. Le meilleur moyen d'éviter cette situation est de se faire dépister tous les deux ans.

Objection « Je suis déjà pris en charge. J'ai d'autres soucis médicaux. » Préoccupation sur les soins médicaux.

> Réponse

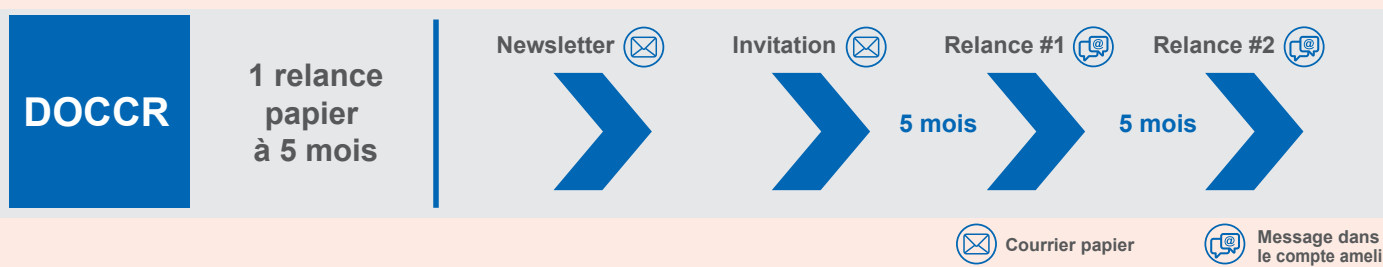
Le patient est invité à se rapprocher de son médecin traitant afin de savoir si le dépistage du cancer colorectal peut entrer dans le cadre du suivi médical.

FREINS SUR L'ORGANISATION DU DÉPISTAGE

Objection « Je ne comprends pas comment fonctionne le système d'invitations. »

> Réponse

Schéma des invitations :



Objection « Je n'ai jamais eu d'invitation / J'ai perdu mon invitation. »

> Réponse

Le médecin traitant peut, tout de même, remettre le test. Les courriers de relance sont aussi accessibles sur le compte ameli. L'invitation n'est pas nécessaire pour obtenir un kit en pharmacie après vérification de l'éligibilité.

Objection « Je ne connais pas de spécialiste. »

> Réponse

Le kit peut être récupéré chez un médecin généraliste, un gastro-entérologue ou un pharmacien. Il peut également être commandé en ligne sur le site dédié : <https://monkit.depistage-colorectal.fr>

Objection « Je n'ai pas le temps. »

> Réponse

Le test ne prend que quelques minutes : un prélèvement unique de selles à réaliser chez soi. Tout le matériel est fourni dans le Kit.

Objection « Je n'ai pas d'argent à dépenser là-dedans ! » Peur du coût traitement / dépistage

> Réponse

Le dépistage est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Si le patient consulte son médecin traitant, la consultation est remboursée à 70 % par l'Assurance Maladie, sur la base du tarif conventionné de 30 €. S'il passe directement par le pharmacien ou le site, il n'y a pas de frais supplémentaire.

À noter : les bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (ancienne CMU-c) ou de l'Aide médicale d'État (AME), n'ont pas à avancer les frais de la consultation chez le médecin traitant. Tout est pris en charge par l'Assurance Maladie.

Objection « Je ne comprends pas bien la langue française. » Barrière de la langue.

> Réponse

Dans ce cas, possibilité d'envoyer un exemplaire du dépliant d'information multilingue «*De 50 à 74 ans, pensez au dépistage colorectal*». Vous pouvez aussi orienter l'assuré vers les versions audios en plusieurs langues des dépliants de l'INCA (Institut National du Cancer) sur Soundcloud, <https://soundcloud.com/institut-national-cancer/sets>

Objection « Je ne souhaite pas me déplacer chez mon médecin traitant. » « Si je vais chez mon médecin traitant, je vais devoir payer une consultation pour récupérer le kit. »

> Réponse

Le test peut être retiré chez un pharmacien ou être commandé en ligne sur <https://monkit.depistage-colorectal.fr>

OU

> Réponse

Le rôle du médecin traitant est central dans la participation des patients à ce dépistage ! Il détermine la meilleure modalité de dépistage en établissant le niveau de risque de développer un cancer colorectal et en vérifiant notamment si le patient ne relève pas d'une autre stratégie de prise en charge (coloscopie, suivi spécifique) au regard d'une éventuelle symptomatologie ou d'antécédents personnels et/ou familiaux. Cette consultation au cours de laquelle le médecin traitant va éventuellement remettre ce test est prise en charge dans les conditions habituelles, de même que la coloscopie qui pourrait être éventuellement prescrite. Le test de dépistage et sa lecture sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Objection Tout ce qui est lié à l'utilisation du kit de dépistage. « C'est trop compliqué, je ne sais pas comment m'y prendre. »

> Réponse

Un mode d'emploi pour faire le dépistage est fourni avec le test et de l'information est disponible sur le site ameli ou sur le site de l'INCa (<https://jefaismondépistage.cancer.fr>).



FREINS SUR LE MANQUE DE SENSIBILISATION

Objection « Je ne vois pas l'intérêt du dépistage. »

> Réponse

Le dépistage des cancers répond à la même logique que le contrôle technique d'un véhicule : on ne se dépiste pas pour trouver un cancer mais pour vérifier si tout va bien.

Objection « Je mange bien et fais du sport. Je ne suis pas concerné.»

> Réponse

Le tabac, l'alcool, la mauvaise nutrition et la sédentarité ont un impact sur le développement des cancers. En réduisant ou en arrêtant les substances nocives pour l'organisme, on permet au corps de lutter plus efficacement contre les cellules cancéreuses. De plus, pratiquer une activité sportive régulière en adoptant une alimentation saine et variée donnent l'occasion au corps de mieux lutter contre les cellules cancéreuses. Néanmoins, d'autres facteurs doivent être pris en compte comme l'âge ou les antécédents familiaux. Les dépistages sont donc une partie intégrante d'une bonne hygiène de vie.

Objection « Je ne comprends pas le dépistage. »
« Je n'ai pas le temps d'en parler maintenant. »

> Réponse

De nombreuses ressources existent pour se renseigner sur le dépistage du cancer colorectal sur le site ameli.fr ou celui de l'INCa (<https://jefaismondepistage.cancer.fr>).

Objection « Je ne connais pas grand chose sur le dépistage. »
Un manque de sensibilisation.

> Réponse

Le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier en France mais c'est l'un des cancers que l'on sait le mieux guérir s'il est détecté tôt. Il se développe à partir de lésions, appelées polypes qui peuvent induire la présence de sang dans les selles, imperceptible à l'œil nu. Le test de dépistage permet de détecter les traces de sang. Il est donc important de réaliser un test tous les 2 ans à partir de 50 ans. Aujourd'hui, 9 cas de cancer colorectal sur 10 guérissent grâce à un traitement précoce.

Objection « De toute façon, le cancer se développe du jour au lendemain donc le dépistage ne sert à rien ! »

> Réponse

Le cancer colorectal se développe à partir de lésions, appelées polypes, qui peuvent induire la présence de sang dans les selles. Le dépistage sert à repérer des traces de sang. Ce cancer se développe lentement sur plusieurs années. En faisant le test, on augmente les chances de guérison. Aujourd'hui, 9 cas de cancer colorectal sur 10 guérissent grâce à un traitement précoce.

Objection « Les résultats de mes tests ont été plusieurs fois négatifs. Dois-je continuer à les faire ? »

> Réponse

Lors du dépistage, certains polypes ou cancers ne sont pas identifiés car ils ne saignent pas au moment du prélèvement. C'est pourquoi, il est recommandé de continuer de réaliser le dépistage tous les 2 ans, jusqu'à 74 ans.

Objection « Je ne suis plus concerné(e) à mon âge. »

Réponse

Si ce test s'adresse à toutes les personnes de 50 à 74 ans, c'est parce que dans cette tranche d'âge les risques de cancer colorectal sont les plus élevés. 95 % des cancers colorectaux sont diagnostiqués après 50 ans, chez les hommes, comme chez les femmes.

Objection « Je n'ai aucun souci de santé. J'ai une excellente hygiène de vie. Je n'ai pas d'antécédents familiaux. »

Réponse

Le test est un atout supplémentaire pour prendre soin de sa santé. Le dépistage est justement recommandé pour les personnes sans symptôme ou signe clinique. Le cancer évolue souvent, dans un premier temps, sans symptôme ni signe perceptible. Se faire dépister régulièrement permet d'intervenir plus tôt si cela est nécessaire.

Objection « Il n'y a pas d'antécédents dans ma famille, je ne me sens pas concerné(e). »

Réponse

L'hérédité n'est pas le seul facteur de risque. Le test reste le meilleur moyen d'agir. Dans la majeure partie des cas, aucune anomalie n'est détectée.

Objection « Je n'ai pas envie de faire ce dépistage. »
« Ce n'est pas une priorité pour moi. »
« Je n'ai pas le temps de me préoccuper de me faire dépister. »
« Je sais ce que j'ai à faire. »

Réponse

Les professionnels de santé ont un rôle majeur dans la diffusion de l'information sur le dépistage. Le cancer colorectal représente la 2^{ème} cause de décès par cancer chez les hommes et la 3^{ème} cause de décès par cancer chez les femmes en France. Pourtant cette maladie est traitable et guérissable dans plus de 90 % des cas, si elle est détectée tôt. L'avantage de ce test de dépistage est qu'en plus d'être totalement indolore, il est rapide à réaliser et à faire chez soi.

Objection « Quelqu'un de mon entourage l'a fait et a eu un résultat faux positif / faux négatif. »

Réponse

Il arrive rarement que les résultats ne soient pas justes. Ils sont de l'ordre de 4 % pour les faux positifs. Dans ce cas, une coloscopie sera faite pour vérifier la présence de polype ou de cellules cancéreuses. Mais, il est préférable d'avoir un faux positif que de passer à côté d'un véritable risque de cancer.